

**Secrétaire** : Laurent Lespinasse - DDFIP Logistique - Tél / 05.46.00.39.53

**Secrétaire adjoint** : Benjamin Essayan - Trésorerie de St Aigulin - Tél / 05.46.04.80.43

**Trésorier** : Claudine Gautronneau - Trésorerie de Rochefort Municipale - Tél / 06.37.01.35.17

**Trésorière adjointe** : Marguerite Guillard - SIE Marennnes - Tél / 05.46.85.83.58

## *CAPL n°3 cadres C du 8 novembre 2011.*

Le point principal de cette CAPL était, bien sûr, le transfert de deux agents vers la cellule recouvrement du SIP de La Rochelle Est, service très exposé du fait de sa gestion de l'accueil de Fétilly dans les conditions d'organisation actuelles.

Comme nous l'avions fait lors du CTPD du 3 octobre dernier, Force Ouvrière a rappelé que ce qui valait dans l'ancienne TP Impôts de La Rochelle n'avait malheureusement pas été repris dans la mise en place de ces 2 SIP, à savoir, lors des échéances, un caissier qui encaisse appuyé par un voire deux guichetiers spécialisés dans le recouvrement.

La direction nous a, une nouvelle fois, dit que la résolution des problèmes d'accueil était en « phase de réflexion » et que « les solutions allaient arriver », à savoir un nouveau protocole d'accueil entre les 2 SIP et une éventuelle réorganisation de la caisse. Il serait temps, avant que les agents de ce service, déjà en état de fragilité, ne perdent complètement pieds.

La situation de détresse vécue actuellement par les agents exerçant des missions d'accueil du public a déjà été dénoncée par Force Ouvrière, notamment lors des CHS de cette année. Force est de constater qu'améliorer leur conditions de travail n'est pas une priorité de notre direction locale et que les prochaines suppressions d'emploi ne feront qu'aggraver ce constat.

Les mouvements proposés dans le cadre du rapprochement sont les suivants :

- transfert d'un emploi A vers le SIP LR Ouest
- transfert d'un emploi B vers le SIP de LR Ouest
- transfert de 2 emplois C (sujet de cette CAPL) et d'un emploi B vers le SIP de LR Est

Nous avons dénoncé ces transferts d'emploi qui laissent la trésorerie de La Rochelle Banlieue en sous effectif notoire car les tâches d'accueil, de caisse et de comptabilité seront désormais effectuées par le service communal déjà en surcharge de travail. Le mutisme de la direction à ce sujet laisse présager que les prochaines suppressions d'emploi trouveront la solution.

Les deux collègues ont refusé leur transfert vers le SIP de LR Est, et, malgré une consultation précipitée des agents du poste et de la résidence, comme le prévoit la circulaire du 6 mars 2009 relative à la mise en place des SIP, aucune autre solution n'a été trouvée. La direction a donc maintenu ces deux mutations.

Nos élus sont alors intervenus pour proposer à la CAPL un mouvement de mutation infra départemental qui aurait pu satisfaire un agent souhaitant être muté au SIP Est et laisser sur place un des deux agents ne souhaitant pas bouger. En bref, faire deux satisfaits et un mécontent au lieu de 3 mécontents. Refus de la direction qui a justifié sa décision par le sous effectif du poste comptable quitté par l'agent concerné et par le fait que nous n'étions pas en période de mouvement infra départemental. Pourquoi alors le mettre à l'ordre du jour ? Et ce n'est pas avec les prochaines suppressions d'emploi que le mouvement du 1er avril 2012 permettra de satisfaire des demandes de mutations. Du fait des carences d'emplois généralisées dans notre département, il sera donc bientôt impossible de quitter son poste ou son service, à part en cas de permutation. Quelles belles perspectives pour nos collègues demandant une mutation !!!

Nos élus ont évidemment voté contre la mutation imposée à ces deux agents.

### Déclaration de postes spécifiques – année 2012

La direction nous a proposé de créer 2 postes spécifiques de cadre C, un à Mirambeau et un autre à Aulnay, avec effet au 1<sup>er</sup> Juillet 2012. Les agents des deux filières pourront postuler pour ces deux postes.

Nous avons voté pour cette proposition en exprimant néanmoins le souhait de voir St Aigulin classé en poste spécifique. C'est en effet une trésorerie également très difficile à pourvoir et en sous effectif depuis le 1er octobre.

Pour l'administration, le poste de Mirambeau est classé prioritaire.

Vos élus en CAPL 3 : Maxime Navazo, Noëlle Lemercier et Marc Nicolas. Expert : Laurent Lespinasse